



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-quatrième session

Nadi (Fidji), 9-13 avril 2018

Résultats et priorités en ce qui concerne les activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique

Résumé

Le Cadre stratégique de la FAO, révisé en 2016-2017, oriente les activités techniques de la FAO et ses programmes stratégiques, et permet de répondre aux priorités et de garantir l'obtention de résultats au niveau des pays. Le Cadre stratégique révisé de la FAO et son plan à moyen terme 2018-2021 et Programme de travail et budget 2018-2019 ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième session en juillet 2017. La conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD).

Comme l'a préconisé la Conférence régionale à sa trente-troisième session, en 2016-2017 la FAO a axé ses travaux dans la région Asie et Pacifique sur quatre initiatives régionales: le «Défi Faim zéro»; l'Initiative régionale sur le riz; la Croissance bleue; et le développement de chaînes de valeur locales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les États insulaires du Pacifique. Les autres programmes et domaines d'activité prioritaires étaient notamment la sécurité sanitaire des aliments et l'initiative «Un monde, une santé»; Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables dans le contexte du changement climatique; les ODD, le suivi des statistiques agricoles; l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes; et les migrations.

Les programmes stratégiques ont été déterminants pour permettre à la FAO de relever les défis et de répondre aux priorités de la région Asie et Pacifique de manière cohérente, homogène et coordonnée, et d'obtenir des résultats significatifs à l'échelle des pays. Ils ont amélioré la pertinence et la cohérence des engagements mondiaux par rapport aux priorités régionales et ont facilité une approche intégrée en matière d'exécution au niveau des pays.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



APRC34

Questions à porter à l'attention de la Conférence régionale

La Conférence régionale souhaitera peut-être:

- reconnaître l'importance du Cadre stratégique et des programmes stratégiques, qui donnent des orientations stratégiques à la FAO pour ses travaux techniques afin de répondre aux priorités et de favoriser l'obtention de résultats au niveau des pays;
- reconnaître le travail accompli et les résultats obtenus par la FAO grâce aux programmes stratégiques en 2016-2017, en particulier dans le cadre des initiatives régionales au regard des principales priorités désignées par la Conférence régionale à sa trente-troisième session.
- prendre note de la concordance naturelle des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD;
- noter le rôle essentiel qu'ont joué les programmes stratégiques dans l'intégration des activités techniques de l'Organisation aux niveaux régional et national, le but étant de prendre en compte les divers défis de développement et d'apporter aux pays un soutien efficace et adéquat sur les ODD;
- appuyer l'importante contribution des programmes stratégiques aux produits et services normatifs de la FAO, tels que l'établissement de normes, les directives volontaires et les instruments juridiques, aux niveaux national, régional et mondial;
- formuler des orientations sur les priorités régionales pour les activités de la FAO en 2018-2019 et au-delà, en se fondant sur les tendances et des enjeux majeurs de la région, en particulier le changement climatique, et sur les enseignements tirés de l'expérience des initiatives régionales et des principaux programmes en 2016-2017.

I. Introduction

1. Le Cadre stratégique révisé de la FAO¹, son plan à moyen terme (PMT) 2018-2021 et Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019² ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième session en juillet 2017. La conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD).

2. Le Cadre stratégique révisé a été élaboré dans le cadre d'un processus consultatif de réflexion stratégique en 2016. Il s'agissait de recenser les tendances mondiales qui, selon les prévisions, devaient former le contexte du développement agricole à moyen terme³, et les tendances sectorielles et régionales ressortant des examens stratégiques régionaux et des débats des conférences régionales de la FAO⁴ et des comités techniques⁵; de déterminer les principaux défis, en matière d'alimentation et d'agriculture, auxquels devraient être confrontés les pays et les acteurs du développement au cours des prochaines années; d'analyser les principaux faits nouveaux à l'échelle mondiale ayant une incidence sur l'environnement dans lequel opère la FAO; et de comprendre les incidences de ces défis et faits nouveaux sur la réalisation des objectifs stratégiques de la FAO. La révision du Cadre stratégique a aussi été effectuée compte tenu de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des ODD, et de l'entrée en vigueur

¹ C 2017/7 (www.fao.org/pwb).

² C 2017/3 (www.fao.org/pwb).

³ FAO 2016. L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture: tendances et défis. Rome.

⁴ C 2017/14, C 2017/15, C 2017/16, C 2017/17, C 2017/18, C 2017/LIM/1.

⁵ C 2017/21, C 2017/22, C 2017/23, C 2017/24.

de l'Accord de Paris sur le changement climatique, qui dessineront le contexte général dans lequel la FAO devra opérer et s'adapter pour améliorer l'exécution et les effets de son action.

3. Le Cadre stratégique révisé a servi de point de départ à l'ajustement du cadre conceptuel et de la théorie du changement relatifs aux cinq objectifs stratégiques de la FAO dans le contexte de la vision, des attributs et des fonctions essentielles de l'Organisation. Le PMT 2018-2021 et le PTB 2018-2019 définissent le cadre programmatique et les ressources pour planifier, mettre en œuvre et suivre les résultats à l'aide d'indicateurs et d'objectifs, notamment la contribution des activités de la FAO en faveur des 40 cibles des ODD. La figure 1 présente un aperçu des programmes stratégiques de la FAO, ainsi que leur concordance avec les ODD. L'annexe web 1 présente un aperçu des programmes stratégiques de la FAO, ainsi que leur concordance avec les ODD.

4. Les initiatives régionales de la FAO constituent un mécanisme qui contribue à assurer l'exécution efficace à l'échelle des pays et à renforcer l'impact des activités de la FAO relatives aux principales priorités de chaque région. Comme l'a préconisé la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, la FAO a axé ses travaux dans la région sur quatre initiatives régionales en 2016-2017: le «Défi Faim zéro» dans la région de l'Asie et du Pacifique; l'Initiative régionale sur le riz; l'intensification durable de l'aquaculture dans le cadre de l'Initiative en faveur de la croissance bleue; et le développement de chaînes de valeur locales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les États insulaires du Pacifique.

5. Parmi les initiatives régionales en cours, trois seront prolongées: le «Défi Faim zéro», l'Initiative en faveur de la croissance bleue et les Chaînes de valeur pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le Pacifique. Cette dernière sera réorganisée et intégrée à l'Initiative interrégionale sur les petits États insulaires en développement. Deux nouvelles initiatives régionales seront formulées: la première, «Changement climatique», reprendra les travaux de l'actuelle Initiative régionale sur le riz; la seconde, «Un monde, une santé», abordera des questions complexes et transversales liées aux systèmes alimentaires dans la région, telles que la résistance aux antimicrobiens, les maladies infectieuses émergentes et la sécurité sanitaire des aliments.

6. Dans ce contexte, la Conférence régionale donne la possibilité aux Membres de formuler des conseils sur les résultats et les priorités des activités de la FAO dans la région via les programmes stratégiques. Le document s'articule en deux grandes parties:

- La section II décrit comment les programmes stratégiques en 2016-2017 ont aidé les pays à obtenir des résultats dans le cadre des priorités déterminées pour les activités de la FAO dans la région.
- La section III donne une vue d'ensemble des tendances et des faits nouveaux dans la région, des priorités régionales pour les activités de la FAO et de la façon dont elles peuvent être prises en compte par les programmes stratégiques par l'intermédiaire des initiatives régionales, notamment un point de vue régional des cibles relatives aux produits des programmes stratégiques pour 2018-2019.

II. Réalisations dans la région

7. Les programmes stratégiques sont un moyen d'organiser les activités entre les unités techniques et les bureaux décentralisés de la FAO dans le but de réaliser les objectifs stratégiques de manière efficace. On dénombre cinq programmes stratégiques.

- Programme stratégique 1: Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition;
- Programme stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables;

- Programme stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale;
- Programme stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces;
- Programme stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.

8. Les programmes stratégiques ont facilité les travaux interdisciplinaires, renforcé l'harmonisation des programmes de travail du Siège et des bureaux de terrain et amélioré le taux global d'exécution de l'Organisation à l'échelle des pays. Les réalisations de chacune des initiatives régionales (en référence aux programmes stratégiques concernés) sont décrites dans les paragraphes ci-après.

A. Réalisations des initiatives régionales

Initiative régionale sur le «Défi Faim zéro»

9. À l'échelle des pays, l'Initiative «Défi Faim zéro» a renforcé et développé l'engagement politique national en faveur de l'éradication de la faim (programme stratégique 1). Alors que tous les pays de la région se sont engagés en faveur de l'ODD 2, plusieurs pays dont le Cambodge, les Fidji, la République démocratique populaire lao, le Myanmar, le Népal, la Thaïlande et le Viet Nam ont officiellement déclaré leur détermination à éradiquer la faim et la malnutrition en lançant des stratégies et des plans nationaux pour relever le «Défi Faim zéro» et un plan national d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition. L'Initiative «Défi Faim zéro» a également contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale du développement de l'agriculture et de la Stratégie nationale pour la mécanisation du Timor-Leste, et a jeté les bases de la stratégie de recherche et développement agricoles pour l'éradication de la faim en Afghanistan.

10. Le programme «Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation», en partenariat avec l'Union européenne, a été lancé dans dix pays de la région pour apporter un appui à l'assistance aux politiques direct et adapté afin d'aider les gouvernements à améliorer la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les contributions du programme ont déjà été saluées et louées par les homologues nationaux. Aux Fidji, un Plan stratégique pour l'agriculture a été élaboré et un appui a été apporté à l'examen de l'adoption de politiques de tarification visant à réduire la consommation d'aliments et de boissons de mauvaise qualité nutritionnelle.

11. À l'échelle régionale/sous-régionale, l'Initiative «Défi Faim zéro» a lancé l'Initiative «Future Smart Food» afin de promouvoir l'intensification durable et la diversification de l'agriculture pour lutter contre la faim et la malnutrition (programme stratégique 2). Plus de 30 partenaires nationaux et internationaux ont activement participé à cette Initiative, qui donne lieu à des politiques et stratégies nationales concrètes relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Cambodge, en Inde, au Myanmar, au Népal et en République démocratique populaire lao. L'Initiative «Défi Faim zéro» a par ailleurs activement collaboré avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) sur une stratégie relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition et à sa mise en œuvre via une collaboration intersectorielle et une coordination multipartite.

12. L'Initiative «Défi Faim zéro» a stimulé l'engagement des pays et renforcé la collaboration régionale/sous-régionale et les partenariats avec les secteurs privé et public. En outre, la FAO a fourni un appui au renforcement des capacités en matière de formulation des politiques et de mise en œuvre des prises de décisions fondées sur des éléments factuels.

Initiative régionale sur le riz

13. L'Initiative régionale sur le riz a démontré que l'intensification durable des systèmes rizicoles présente de nombreux avantages, comme l'augmentation de la production et des profits pour les agriculteurs, mais est également bénéfique en matière de changement climatique, grâce à certaines pratiques telles que l'inondation et l'assèchement alternés et les systèmes de production riz-poisson. Les études de cas relatives à l'intensification durable des systèmes rizicoles en Indonésie, en République démocratique populaire lao et aux Philippines, menées par la FAO en étroite collaboration avec les autorités de recherche et de vulgarisation nationales, montrent qu'après une formation dans les écoles pratiques d'agriculture, l'adoption des pratiques du modèle Produire plus avec moins par les participants leur est bénéfique en matière de réduction des coûts (moins de semences utilisées et hausse du rendement, ce qui permet une augmentation des profits).

14. L'établissement et l'amélioration de la mécanisation agricole est un objectif majeur. Dans certains pays, le coût de la main-d'œuvre agricole a fortement augmenté, en particulier au moment de la plantation et de la récolte. En République démocratique populaire lao, la FAO a rapporté un gain de temps et une réduction du coût de main-d'œuvre de 20 pour cent par hectare par rapport à la plantation à la main, une réduction d'environ 20 pour cent des coûts de production, et une baisse de plus de 70 pour cent de l'utilisation des semences lorsqu'un semoir à tambour est utilisé (programme stratégique 2). Le gouvernement a pour objectif de diviser par deux la main-d'œuvre dans les exploitations rizicoles d'ici à 2020. La réalisation de cet objectif ne pourra se faire sans la mécanisation.

15. Les pertes après récolte au niveau des producteurs et des villages ont été réduites jusqu'à 60 pour cent au Myanmar suite aux sessions de formation proposées par la FAO sur les techniques permettant d'améliorer la récolte, le séchage et le stockage du riz (programmes stratégiques 3 et 4). Ces travaux ont permis d'identifier le séchage et le stockage comme des domaines d'action prioritaires pour les futurs investissements et activités des gouvernements et du secteur privé. Quatre mille agriculteurs ont reçu une formation sur la réduction des pertes au Myanmar et en République démocratique populaire lao. Un nouveau projet du Programme de coopération technique a récemment été financé afin de recenser les enseignements tirés et de faciliter la reproduction à plus grande échelle des cas de succès. Les futurs travaux concernant le riz seront intégrés dans d'autres initiatives régionales, notamment celles relatives au changement climatique et à la croissance bleue.

Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue

16. L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue a aidé les États Membres à améliorer leur gestion des pêches et à protéger les écosystèmes aquatiques. Une assistance technique a été apportée en matière de mise en œuvre des Plans d'action nationaux contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et d'adhésion aux accords internationaux (comme l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port et l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons) grâce à des conseils juridiques et stratégiques et l'appui au renforcement des capacités. La FAO a aidé les pays à renforcer leurs capacités pour la promotion de l'approche écosystémique des pêches. Avec l'aide des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la FAO a contribué à renforcer la coopération régionale en matière de gestion des grands écosystèmes marins du golfe du Bengale et des mers indonésiennes.

17. L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue a également participé au recensement des pratiques agro-aquacoles innovantes mises en place dans les États Membres pour accroître l'efficacité de la production et la durabilité du secteur aquacole via des ateliers régionaux et des consultations portant sur différents thèmes. En collaboration avec des organismes nationaux, la FAO a décrit les nouvelles exploitations riz-poisson et riz-crevette en Indonésie, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. La FAO a produit des directives techniques régionales pour de bonnes pratiques en matière de

rizipisciculture, et les a diffusées dans cinq pays. Quatre outils de gestion et de planification de l'aquaculture ont été expérimentés en Indonésie, en Thaïlande et au Viet Nam.

18. L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue a aidé plusieurs pays à renforcer les chaînes de valeur inclusives et tenant compte de la parité de la pêche et de l'aquaculture. Les États Membres ont reçu une aide afin de mettre en œuvre les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale via des activités sur le terrain pour le développement des pêcheries communautaires au Cambodge, ainsi que grâce à l'organisation en 2017 d'un Atelier conjoint FAO-Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC) sur une approche régionale pour la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale: Approche fondée sur les droits de la personne et égalité hommes-femmes (programmes stratégiques 2 et 3). Cinq pays ont reçu une aide pour renforcer la production de semences et d'aliments aquacoles via des projets nationaux du PCT qui visaient à améliorer l'accès des petits producteurs aux moyens de production de qualité. Deux pays ont bénéficié d'un appui pour mener une étude des chaînes de valeur aquacoles et élaborer des stratégies et des actions en vue d'établir des chaînes de valeur aquacoles inclusives. Ces initiatives attestent de l'engagement de la FAO en faveur de systèmes de production alimentaire inclusifs (programme stratégique 4).

19. Dans le cadre de l'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue, les États Membres ont reçu une aide pour renforcer la résilience des secteurs de la pêche et de l'aquaculture (programmes stratégiques 2 et 5). La mise en œuvre de plans d'action nationaux a été soutenue via l'élaboration ou la mise en place de projets du FEM et du Fonds pour les pays les moins avancés au Bangladesh, au Cambodge, en République démocratique populaire lao, au Myanmar et au Timor-Leste. Des pratiques de production aquacole résilientes au changement climatique ont été élaborées et expérimentées dans trois pays, les directives techniques étant préparées avec l'appui de la FAO. Des approches intégrées englobant la gestion des risques de catastrophe et du changement climatique ont été adoptées lors de l'élaboration des projets du FEM (programme stratégique 5).

Initiative régionale pour le Développement de chaînes de valeur locales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les États insulaires du Pacifique

20. Les trois pays au centre de cette initiative étaient les Îles Cook, Fidji et Samoa. Afin de soutenir les systèmes de données et la formulation de politiques nationales et régionales fondées sur des données factuelles et de renforcer les capacités en matière de collecte et d'analyse des statistiques agricoles, un nouveau Plan stratégique décennal pour les statistiques de l'agriculture et des pêches, approuvé par les gouvernements, a été élaboré par la FAO en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Afin de renforcer l'environnement porteur dans la région, une étude portant sur l'évaluation approfondie des risques et la planification des investissements dans le secteur de l'aquaculture a été menée dans le cadre de l'Association micronésienne d'aquaculture durable. Un appui a été apporté en vue de renforcer les capacités des Îles du Pacifique en matière de Codex Alimentarius, de sécurité sanitaire des aliments et d'aquaculture durable, avec la présentation de l'ébauche des Directives sur le contrôle des aliments importés pour les pays insulaires du Pacifique à la quatorzième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest.

21. Dans les Îles Cook, une assistance technique a été apportée afin de suivre les effets de la taxe sur les boissons sucrées récemment instaurée, et d'améliorer la capacité des producteurs et transformateurs agroalimentaires locaux d'approvisionner les marchés locaux. Un manuel sur les technologies agroalimentaires a été élaboré et diffusé, et quelques micro et petites entreprises de Rarotonga et des îles périphériques ont bénéficié d'un appui technique en matière de transformation des produits alimentaires, de sécurité sanitaire des aliments et de technologie des aliments, qui a permis le développement de 36 produits. Certains producteurs de vanille de Mangaia ont reçu une formation concernant la production, la gestion après-récolte et la transformation. La préparation d'une révision du *Ministry of Agriculture Act* a bénéficié d'un appui.

22. Aux Fidji, une feuille de route associée au Plan stratégique pour les statistiques agricoles et rurales a été élaborée et approuvée dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Une assistance technique a été fournie afin d'élaborer une méthodologie relative aux données agricoles et d'effectuer un examen de la production locale de riz. Une politique nationale des pêches a été rédigée en vue d'améliorer la cohérence à l'intérieur du secteur. Une stratégie d'e-agriculture a également été élaborée et soumise au gouvernement pour examen, et une stratégie pour le secteur agricole a été formulée pour fournir des indications sur les actions et réformes prioritaires à mettre en place dans le secteur agricole au cours des cinq prochaines années.

23. Au Samoa, la formulation d'une loi relative à la biosécurité a été menée à bien; celle-ci contient des dispositions sur la protection des végétaux, sur la modification des conditions de la quarantaine (biosécurité), sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments et sur la santé animale. Un nouveau Plan relatif au secteur agricole (2016-2020) a aussi été lancé. Un rapport sur les habitudes alimentaires des ménages samoans: identifier les facteurs et les denrées alimentaires les plus importants pour comprendre la nutrition au Samoa et le rapport sur l'Étude agricole 2015 ont été réalisés et lancés. Pour renforcer les capacités des petits agriculteurs à mettre sur le marché une offre constante de produits alimentaires sains et de qualité, des ateliers de formation et des formations individuelles sur le terrain sur la planification et la mise en œuvre des opérations d'agriculture contractuelle ont été organisés et quelques producteurs de fruits et légumes ont reçu une formation sur la gestion post-récolte et la sécurité sanitaire des aliments. À partir des travaux entrepris dans le cadre du Programme de coopération technique, le gouvernement a constaté qu'il était nécessaire d'établir une Unité des statistiques au sein du Ministère de l'agriculture et des pêches.

B. Réalisations dans d'autres programmes et domaines prioritaires

Sécurité sanitaire des aliments et «Un monde, une santé»

24. Une norme régionale relative aux mesures phytosanitaires pour le traitement à l'eau chaude des mangues contre la mouche des fruits a été élaborée pour réduire le risque d'infestation par les mouches des fruits, contribuant ainsi à faciliter la commercialisation et à accroître la biosécurité de nombreuses cultures fruitières. Des protocoles relatifs au contrôle des importations ont été élaborés et les capacités de faire face aux risques transfrontières pesant sur la sécurité sanitaire des aliments ont été renforcées au Myanmar, au Népal, aux Philippines et au Sri Lanka. Quarante indicateurs relatifs à la sécurité sanitaire des aliments dans la région Asie et Pacifique figurent sur une première liste, établie lors d'une consultation régionale, qui devra être révisée et validée à l'échelle nationale. Les bureaux de pays de la FAO ont participé à une consultation régionale sur l'efficacité de l'approche «Un monde, une santé» pour gérer des questions complexes concernant la santé animale, végétale, humaine et environnementale de manière coordonnée et contribuer aux priorités nationales.

25. Grâce au Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et au Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières, les risques émergents de maladies infectieuses et de résistance aux antimicrobiens dans la région ont été mis en évidence et des solutions locales ont été soutenues. Des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens ont été élaborés, ainsi que des politiques correspondantes, et les capacités de surveillance et des laboratoires ont été renforcées. Grâce à la gestion intégrée des ravageurs, la réduction des risques relatifs aux infestations de ravageurs et aux pesticides dangereux pour la santé humaine, animale et environnementale a rapidement progressé dans les pays de la sous-région du Grand Mekong (programme stratégique 5).

Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables dans le contexte du changement climatique

26. Compte tenu du rôle particulier que joue le secteur laitier pour les moyens d'existence ruraux, l'autonomisation des femmes et la nutrition des enfants, et des problèmes complexes que rencontre la région pour s'assurer que le futur développement du secteur laitier sera socialement équitable et écologiquement responsable, la FAO a mis en place le partenariat multipartite «Dairy Asia» (programme stratégique 2). Le partenariat a élaboré et approuvé un cadre pleinement aligné sur les ODD (*Dairy Asia Sustainability Framework*) en tant que cadre d'orientation pour le développement durable du secteur.

27. Dans le secteur des forêts, la stratégie et le plan d'action régionaux pour la restauration des forêts et des paysages dans la région Asie et Pacifique ont été approuvés par la Commission des pêches pour l'Asie et le Pacifique en 2017. Les publications récentes de la FAO sur l'évolution des forêts, les régimes fonciers forestiers, l'agroforesterie et la restauration ont largement contribué au partage des connaissances entre les pays (programmes stratégiques 1, 2 et 5).

28. En collaboration avec le Gouvernement malaisien, la FAO a organisé une réunion régionale sur les biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition dans la région en septembre 2017. Les participants ont débattu du rôle et de l'application des biotechnologies agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et rendre les systèmes alimentaires plus durables dans la région. En collaboration étroite avec l'Union internationale des télécommunications, la FAO a élaboré des guides sur la stratégie d'e-agriculture et des produits permettant le partage des connaissances. Ces guides sont associés à une assistance technique à l'appui des TIC dans les services agricoles dans six pays de la région.

Suivi des objectifs de développement durable et statistiques agricoles

29. L'importance des données et des statistiques, en particulier pour le suivi des progrès en matière de réalisation des ODD, a été rappelée lors de la vingt-sixième session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique ainsi qu'au cours de la dernière Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. La FAO a été invitée à élaborer des normes mondiales et à renforcer les capacités des systèmes nationaux de statistiques à produire des données permettant d'établir des indicateurs relatifs aux ODD. Diverses manifestations ont été organisées en Asie et dans le Pacifique afin de diffuser la méthodologie relative aux indicateurs des ODD, et la FAO continue de donner la priorité à l'assistance technique apportée aux pays afin de renforcer leurs capacités statistiques, en particulier pour le suivi de l'ODD 2 et de l'ODD 12 qui concernent l'objectif Faim zéro et les pertes alimentaires, respectivement.

30. Le Programme d'action régional pour une stratégie mondiale, mis en œuvre dans 17 pays, a finalisé les évaluations approfondies des capacités des pays à produire des statistiques agricoles dans 15 pays et le Pacifique, ainsi que les projets de leurs plans stratégiques pour des statistiques agricoles. La FAO aide par ailleurs cinq pays à planifier et à mettre en œuvre leur recensement agricole.

Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

31. La collaboration actuelle entre la FAO et les organisations du système des Nations Unies via le Groupe de travail thématique sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes a donné lieu à des publications telles que *Asia Pacific Gender Equality and SDGs Report*, et l'étude *Women's Transformative Leadership in the 2030 Agenda in Asia Pacific*.

32. La Stratégie et le plan d'action régionaux de la FAO sur l'égalité des sexes pour l'Asie et le Pacifique ont été approuvés et publiés en janvier 2017. Conformément aux indications formulées dans le plan d'action, tous les bureaux de pays de la FAO de la région ont depuis élaboré des plans d'action nationaux pour l'égalité des sexes, centrés sur l'amélioration de l'efficacité des interventions grâce à l'intégration des problématiques

hommes-femmes et à une planification, un suivi et une évaluation tenant compte des questions de parité. Des évaluations nationales de la situation en matière de parité hommes-femmes ont été réalisées dans deux pays et lancées dans 12 autres (tous les programmes stratégiques). La FAO a accru son appui dans le Pacifique en proposant des formations sur la planification intégrée des questions de parité aux bureaux de la FAO situés dans les Îles du Pacifique, ce qui a donné lieu à une évaluation multi-pays de la situation en matière de parité dans cinq États insulaires du Pacifique en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS). La FAO continue de mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités en matière d'intégration, de suivi et d'évaluation des questions de parité.

Migration

33. L'édition 2017 de *La situation de l'alimentation et de l'agriculture*, qui met en avant les migrations et les transformations rurales et la nécessité d'investir dans l'agriculture et le développement rural rappelle qu'il est indispensable de s'attaquer aux causes profondes des migrations, notamment la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et le changement climatique, et d'amplifier les résultats positifs découlant des interventions dans les domaines mentionnés ci-dessus (programmes stratégiques 3 et 5). La FAO collabore avec d'autres organismes, comme l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en matière de migration, par exemple en réalisant des études de cas sur les liens entre l'accès aux ressources naturelles et les migrations.

C. Partenariats

34. La FAO travaille en collaboration et en partenariat avec des entités infrarégionales, régionales et internationales, comme l'ANASE, l'ASACR, le CPS, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, et avec des institutions de recherche nationales spécialisées comme les Centres du CGIAR.

35. La FAO a par ailleurs intensifié la collaboration régionale avec les organismes ayant leur siège à Rome: le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Des missions et programmes conjoints PAM-FAO relatifs à la situation de crise au Bangladesh et au Myanmar ont été mis en place. Le FIDA et la FAO ont collaboré pour renforcer les capacités des Îles du Pacifique à planifier et à élaborer des politiques éclairées et adaptées afin de promouvoir un développement rural durable et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays du Pacifique. Un mécanisme de coordination et de communication régulière entre les directeurs régionaux des organismes ayant leur siège à Rome a été mis en place. La FAO et le PAM sont convenus d'harmoniser les activités menées au niveau des pays en élaborant de manière davantage coordonnée les cadres de programmation par pays de la FAO et la stratégie de pays du PAM. On peut citer comme exemples régionaux de succès en matière de renforcement de la coopération inter-agences le Colloque de la région Asie et Pacifique sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition organisé par la FAO en collaboration avec l'OMS, le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale, et l'établissement d'un Groupe de travail sur la nutrition composé de la FAO, du PAM, de l'OMS et de l'UNICEF dans le cadre de l'Équipe de pays des Nations Unies de la région, qui apporte son appui à l'ANASE, un appui technique coordonné aux pays, et s'est engagé en faveur de l'élaboration conjointe en 2018 du rapport phare de l'Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

36. On trouvera à l'annexe web 2 (Contribution des résultats obtenus dans la Région Asie et Pacifique aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2016-2017) une description générale et une évaluation des résultats obtenus dans la région au niveau des produits, des résultantes et des objectifs stratégiques.

III. Domaines d'activité prioritaires en 2018-2019 et au-delà

37. Afin de réaliser le mandat de la FAO en ce qui concerne les ODD, il est nécessaire de placer la sécurité alimentaire et la nutrition, la réduction de la pauvreté rurale et la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles durables au cœur des préoccupations. À cet égard, pour répondre aux demandes des États Membres formulées à la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique⁶, la FAO prévoit de les aider à réaliser les ODD grâce à la mise en place de 5 initiatives régionales en 2018-2019: «Défi Faim zéro», «Croissance bleue», «Changement climatique», «Un monde, une santé» et l'Initiative interrégionale sur les petits États insulaires en développement pour le Pacifique. Toutes ces initiatives ont été approuvées lors de la quarantième session de la Conférence de la FAO tenue en juillet 2017. La FAO continuera de mettre en place les initiatives régionales et d'autres priorités en renforçant les partenariats, notamment la coopération Sud-Sud et triangulaire pour aider les pays à réaliser les ODD. Les initiatives régionales et les autres priorités régionales seront élaborées de manière continue, à l'aide d'approches programmatiques et multidisciplinaires.

A. L'Initiative régionale sur le «Défi Faim zéro»

38. En 2018-2019, l'objectif principal de l'Initiative régionale sur le «Défi Faim zéro» sera d'aider les pays de la région Asie et Pacifique à mettre en œuvre et rendre opérationnels leurs politiques et programmes en renforçant les capacités institutionnelles et les liens avec l'investissement. Elle visera à renforcer leurs capacités à gérer les systèmes agricoles et alimentaires qui favorisent une agriculture durable, à accroître l'offre et la consommation d'aliments diversifiés et nutritifs, et à réduire les pertes et gaspillages alimentaires, dans un effort continu d'éradiquer la faim et la malnutrition à l'échelle nationale et régionale. L'Initiative régionale sur le «Défi Faim zéro» s'associera aux objectifs stratégiques de l'Organisation afin de renforcer l'impact sur la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire et la nutrition. Au cours de l'exercice biennal, les résultats de la FAO en ce qui concerne l'Initiative régionale sur le «Défi Faim zéro» sont notamment:

- un environnement davantage propice à la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les États Membres;
- des études et des conseils basés sur des données probantes pour améliorer les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans la région;
- des systèmes alimentaires et agricoles durables et inclusifs renforcés dans les États Membres.

B. L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue

39. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, la FAO continuera d'aider les États Membres à mettre en œuvre l'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue, en mettant l'accent sur les résultats suivants:

- l'amélioration de la gestion des pêches et de la protection des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité;
- le développement de pratiques et de systèmes de gestion et de production innovants dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture pour une production plus efficace et plus durable via une approche intersectorielle des systèmes alimentaires;
- le renforcement des chaînes de valeur inclusives et tenant compte des questions de parité dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture;

⁶ Les participants à la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique ont demandé à la FAO de relever les défis auxquels sont confrontés les pays de la région concernant la nutrition et la sécurité alimentaire, le développement de chaînes de valeur inclusives, les pertes et gaspillages alimentaires, les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, la production durable et la résilience dans le contexte du changement climatique et les données et analyses pour la prise de décision, le suivi et l'évaluation.

- l'accroissement de la résilience des secteurs des pêches et de l'aquaculture dans la région.

C. L'initiative régionale sur le changement climatique

40. La FAO s'emploie à fournir un programme de soutien complet aux États Membres afin de renforcer l'action climatique dans l'agriculture. Le portefeuille de plus en plus riche d'activités menées par la FAO dans le domaine du changement climatique renforce les capacités des États Membres à planifier, mettre en œuvre et produire des rapports sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets et sur le renforcement de la résilience aux crises d'origine climatique dans les secteurs agricoles.

41. À l'échelle mondiale, la FAO a lancé sa Stratégie sur le changement climatique lors de la quarantième session de la Conférence de la FAO. La stratégie vise trois résultantes: renforcer les capacités des États Membres en matière de changement climatique; améliorer l'intégration de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au programme mondial de lutte contre les changements climatiques; et renforcer les travaux de la FAO dans le domaine du changement climatique. Un Cadre de résultats du Plan d'action révisé de la Stratégie a été adopté par le Comité du Programme de la FAO en novembre 2017. Il détermine des indicateurs de produits permettant à la FAO d'aider les pays à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national, d'améliorer l'accès au financement, et de mieux intégrer l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les politiques, stratégies et programmes nationaux relatifs au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe. La FAO aide aussi les pays à mettre en œuvre le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui est particulièrement pertinent pour l'Asie, où la plupart des catastrophes sont liées au climat.

42. Aux niveaux régional et national, l'Initiative régionale sur le changement climatique viendra appuyer la Stratégie de la FAO relative au changement climatique et le Cadre de résultats du Plan d'action. L'Initiative régionale sur le changement climatique répond directement à l'accent mis par les États Membres lors de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique sur l'importance des ODD et de l'Accord de Paris pour guider les futures actions dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les résultantes et les activités prioritaires de l'Initiative régionale sur le changement climatique sont les suivantes:

- renforcement des capacités des pays à intensifier l'adaptation, à augmenter la résilience et à réduire les émissions émanant des secteurs de l'agriculture;
- amélioration de l'intégration de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le programme d'action relatif au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe;
- renforcement du rôle de la FAO dans le partage des connaissances et l'établissement de partenariats.

D. L'Initiative régionale «Un monde, une santé»

43. L'approche «Un monde, une santé» a été développée en réponse aux zoonoses qui constituent une menace pour la santé humaine, et qui entraînent souvent des situations d'urgence. Elle s'attaque à des problèmes complexes et interconnectés de façon globale. Elle cherche par exemple à analyser les liens entre les maladies non infectieuses, les résidus de pesticide, les infestations de ravageurs et les épidémies attaquant les végétaux, et les problèmes transversaux tels que la malnutrition et la sécurité sanitaire des aliments. Le concept «Un monde, une santé» est en outre nécessaire pour progresser vers la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles durables et l'adoption de régimes alimentaires équilibrés permis par ces systèmes, ce qui constitue une priorité pour la FAO dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et des ODD. Le commerce est également un élément majeur à prendre en compte dans cette région en pleine croissance. L'approche «Un monde, une santé» vise à intégrer l'élaboration et l'amélioration des systèmes de gestion des risques afin de réglementer les déplacements des

animaux, des végétaux et des denrées alimentaires. Cela nécessite la coordination avec les partenaires nationaux des organismes agricoles, sanitaires, phytosanitaires, vétérinaires et de quarantaine. L'élargissement de la portée de l'Initiative «Un monde, une santé» permettra d'aborder cet éventail de risques et contribuera à améliorer la santé des hommes, des animaux, des végétaux et des écosystèmes. L'Initiative «Un monde, une santé» vise trois résultantes:

- des orientations sur les processus fondés sur des données probantes;
- la mise en place d'un environnement favorable aux prises de décisions multisectorielles;
- la mise en œuvre de mesures de gestion des risques fondées sur l'approche «Un monde, une santé».

E. L'Initiative interrégionale sur les petits États insulaires en développement – Composante Pacifique

44. En réponse aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et en étroite collaboration avec les partenaires de l'ONU et les États Membres, la FAO a dirigé l'élaboration du Programme d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui a été officiellement lancé à la quarantième session de la Conférence de la FAO et a été adopté par la Conférence en tant qu'élément du Thème biennal 2018-2019 – Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO.

45. L'Initiative interrégionale est le mécanisme d'exécution de la FAO pour le Programme d'action mondial. Elle traite en particulier les domaines thématiques du Programme d'action mondial dans lesquels la FAO doit jouer un rôle de chef de file, et s'appuie sur les projets et programmes de la FAO (existants et prévus) en promouvant et en soutenant les mesures coordonnées et le partage des connaissances, en facilitant la mise en commun des meilleures pratiques, et en servant de mécanisme de diffusion des ensembles communs d'outils et d'approches dans les régions Pacifique, Caraïbes et AIMS (l'Atlantique, l'océan Indien, la Méditerranée et la mer de Chine méridionale). Dans l'esprit du Programme d'action mondial, l'Initiative interrégionale met en particulier l'accent sur la collaboration avec d'autres organismes, les organisations régionales, les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé. Elle apportera de la valeur aux activités de la région intérieure en encourageant la collaboration interrégionale. Les résultantes prioritaires de la composante Pacifique sont notamment:

- le renforcement des données probantes à l'appui des mesures stratégiques multisectorielles;
- améliorer la durabilité, la résilience et la prise en compte de la nutrition dans les systèmes alimentaires des petits États insulaires en développement du Pacifique;
- le renforcement des mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les principaux groupes cibles.

46. Une vue d'ensemble au niveau régional des cibles associées aux produits pour l'exercice 2018-2019 est présentée à l'annexe web 3 intitulée «Contribution planifiée des résultats obtenus dans la région Asie et Pacifique aux cibles associées aux produits des objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019».

Figure 1. Cadre de résultats de la FAO – Composantes principales

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

Les trois objectifs mondiaux des États Membres:

- 1) Éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active
- 2) Éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables
- 3) Gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures

Objectifs stratégiques

- 1) Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- 2) Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables
- 3) Réduire la pauvreté rurale
- 4) Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Objectif supplémentaire

Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition)

Fonctions essentielles

- 1) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels qu'accords internationaux, codes de conduite et normes techniques
- 2) Collecter, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
- 3) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et national
- 4) Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau des pays et à l'échelon régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles
- 5) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
- 6) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural
- 7) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

Objectifs fonctionnels

- 1) Activités de diffusion
- 2) Technologies de l'information
- 3) Gouvernance, contrôle et direction de la FAO
- 4) Administration efficiente et efficace